

DÉPARTEMENT

LOZÈRE

MAIRIE DE MARCHASTEL

ARRONDISSEMENT

Mende

CANTON

Nasbinals

## Délibération n°22-2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

du **13/04/2014**

### Nombre

de conseillers en exercice	7
de présents	7
de votants	7

L'an deux mille quatorze et le treize avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

### Objet

Election du conseiller  
sécurité civile

Étaient présents : Nicolas BOISSONNADE, Roger BRUN, Valérie CHAYLA, Eric MALHERBE, Nicolas PERRET, Mr Jacques THIOT, Urbain VIGIER

Absents :

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Nota- le Maire certifie que la  
convocation du conseil avait été  
faite le 08/04/2014**

Le conseil municipal réuni en séance décide à l'unanimité de ses membres la nomination de

Pour extrait conforme au  
registre

Fait à Marchastel le  
**13/04/2014**

Le Maire,

BRUN Roger comme conseiller sécurité civile

-

Acte rendu exécutoire,  
après dépôt ou  
transmission en  
Préfecture 13/04/2014  
et publication ou  
notification  
le 13/04/2014

ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.  
Au registre sont les signatures des membres présents